

Réf: Dossier 290530

Avis de constitution

SOCIETE « AUTHENTIK COM-HOUSE » en abrégé « ACH »

Siège Abidjan, Cocody, riviera palmeraie, Lot 1863,
Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTHENTIK COM-HOUSE » en
abrégé « ACH »

Objet : Communication, Evènementiel, Marketing,
Formation , Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, riviera palmeraie, Lot 1863,
Ilot 105

Dirigeant(s) M GOIN BI FRANCK ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01786 du 28/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11163/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

